

L'Ussacois

Bulletin municipal officiel de la commune d'Ussac
N° 265 • Juin 2026



MAIRIE

Du lundi au jeudi :
8h à 12h et 13h30 à 17h30
Le vendredi :
8h à 12h et 13h30 à 17h
Tél. 05 55 88 17 08
Fax : 05 55 88 36 50
Site Internet : www.ussac.fr
Courriel : ussacmairie@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 15h30 à 17h30
Jeudi : 15h30 à 17h30
Vendredi : 16h30 à 18h30
Tél. 05 55 88 39 48
Mail : ussac.bibliotheque@orange.fr

ACCUEIL DE LA MAIRIE MAISON DU DÉPARTEMENT

Du lundi au jeudi :
8h à 12h et 13h30 à 17h30
Le vendredi :
8h à 12h et 13h30 à 17h
Tél. 05 19 07 83 50



ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE



À la recherche d'un nouveau médecin généraliste

La municipalité
vous informe du
départ du docteur
Hassan Qidouch,

médecin généraliste

installé sur la commune depuis cinq ans. Nous tenons à le remercier pour son engagement auprès des Ussacoises et des Ussacois et à lui adresser tous nos vœux de réussite pour la suite de son parcours professionnel.

Consciente de l'importance de l'accès aux soins de proximité, la municipalité est d'ores et déjà pleinement mobilisée dans la recherche d'un nouveau médecin généraliste. Cette démarche est essentielle afin d'assurer la continuité de l'offre médicale sur notre territoire.

Cette recherche s'inscrit toutefois dans un contexte particulier : Ussac est classée en zone d'action complémentaire (ZAC) et non en zone d'intervention prioritaire (ZIP). Ceci se traduit par l'absence d'aides financières attractives et par conséquent, plus de difficultés pour attirer de nouveaux praticiens, malgré les nombreux atouts de notre territoire. Ussac n'est pas reconnue comme un « désert médical » alors que notre commune est confrontée à une raréfaction progressive de l'offre de soins, dans un contexte de croissance démographique constante.

En complément de nos actions, nous lançons un appel aux Ussacoises et aux Ussacois : si vous connaissez des médecins généralistes susceptibles d'envisager une installation, n'hésitez pas à relayer l'information et à orienter les personnes intéressées vers la mairie.

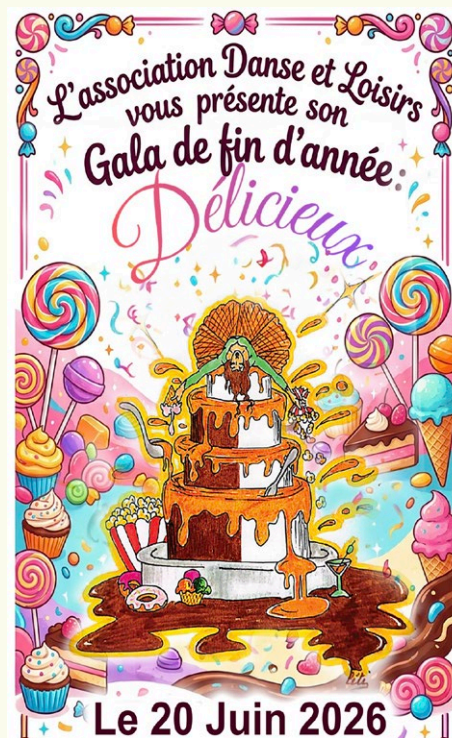
L'accès aux soins est un enjeu majeur qui nous concerne tous. Ensemble, soyons acteurs de l'avenir médical de notre commune.



Les jeunes danseuses vous attendent nombreuses et nombreux à leur gala !

SAMEDI 20 JUIN

Gala annuel de Danse et Loisirs



Après une année d'entraînement et de répétition, l'association Danse et Loisirs présentera son Gala annuel le samedi 20 juin, à 20h30.

Les places sont à réserver auprès de l'association sur le site internet de l'association <https://danseetloisirsussac.over-blog.com> ou par mail à danse.loisirs19@gmail.com.

DIMANCHE 21 JUIN

Fête de la musique animée par Les Gratteux Ussacois

Comme chaque année, Les Gratteux Ussacois sont heureux de vous retrouver pour célébrer la Fête de la Musique ! Cette année, le 21 juin tombant un dimanche, nous innovons avec une formule festive et conviviale dès 11h30, à côté du stade : apéritif, repas et musique seront au rendez-vous pour partager un excellent moment ensemble. Une buvette sera tenue par Les Gratteux, et l'APE (Association des Parents d'Élèves) nous accompagnera avec la préparation de sandwiches et autres gourmandises. Tout au long de l'après-midi, six groupes se succéderont pour mettre l'ambiance et faire vibrer Ussac au rythme de la musique ! Nous vous attendons nombreux pour profiter de cette belle journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Et si le soleil décidait de nous jouer des tours, pas d'inquiétude : nous nous retrouverons à la salle polyvalente.

JEUDI 25 JUIN

Atelier pensée pratique à la bibliothèque



SAMEDI 27 JUIN

Repas paëlla du Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes donne rendez-vous aux habitants et aux visiteurs pour une soirée paëlla placée sous le signe de la convivialité et du partage. Elle se tiendra le samedi 27 juin au parc municipal des sports René Poignet.

À partir de 18 heures, une buvette sera ouverte à tous et tout au long de la soirée, afin de permettre à chacun de profiter de l'ambiance de l'événement, de se retrouver et de partager un moment convivial. Le repas paëlla, accessible uniquement sur réservation, sera servi à partir de 20 heures, accompagnée d'un menu comprenant cabécou et salade, ainsi qu'une glace à l'italienne en dessert. Proposé au tarif de 20 euros par personne, le repas est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans, permettant ainsi aux familles de profiter pleinement de cette soirée estivale. L'animation musicale sera assurée par Lou Parça, qui accompagnera la soirée pour faire danser et chanter les convives.

Une belle occasion de se retrouver entre amis, en famille ou entre voisins autour d'un moment de partage et de bonne humeur. Chaque année, cet événement rassemble de nombreux participants et contribue à renforcer les liens qui font la richesse de la vie locale.

Afin de faciliter l'organisation, les réservations sont souhaitées avant le 15 juin auprès du Comité des Fêtes au 06 20 01 74 43 ou au 06 81 91 28 15.

L'Ussacois

LES MERCREDIS DE JUILLET

3^{ème} édition des marchés de producteurs de pays



Comme annoncé cet hiver, les marchés de producteurs de pays auront bien lieu **les 5 mercredis de mois de Juillet 2026 au parc municipal des Sports René Poignet d'Ussac** (1^{er}/ 8/15/22 et 29 Juillet). Le principe restera identique aux années précédentes : une douzaine de producteurs labellisés par la Chambre d'Agriculture de la Corrèze seront présents dès 18H pour vous vendre leur production (n'oubliez pas que sans eux, le principe des marchés n'existerait pas !), un barbecue à disposition pour vos grillades, une buvette et des frites pour accompagner vos produits du terroir et une soirée dansante avec un DJ pour vous amuser jusqu'à 23H ! Quelques petits changements cette année avec la construction d'un bâtiment pour l'espace buvette/frites (mais vous l'avez déjà sûrement aperçu au parc des sports !) et la création d'une association des associations (Marchés d'Ussac) pour gérer la convivialité et l'esprit festif de ces manifestations dont font partie l'Association des Parents d'Élèves (APE), le Cercle Artistique, le Club de l'Amitié, le Cochonnet Ussacois, le Comité des Fêtes, Forme et Santé, les Gratteux Ussacois, Los Peds Terros, le Running Club Ussac, Sport Canin 19, Sports Ussac Découverte, SUNU Corrèze, le Tennis Club Ussacois.

Cette liste d'associations partenaires (au nombre de 13 cette année) n'est pas clôturée et toutes

les associations souhaitant rejoindre ce collectif sont les bienvenues (jusqu'au 15 Juin pour des questions d'organisation ou dès le mois de septembre pour l'édition 2027), afin de rester dans cet esprit convivial et interassociatif Ussacois, pilier de l'association Marchés d'Ussac. Merci à tous les bénévoles qui œuvrent au sein de leurs associations en donnant un peu de leur temps pour l'organisation de ces manifestations ! Notez bien ces dates dans vos agendas et à très vite ! Pour davantage d'informations : marchesdussac@gmail.com

LUNDI 6 JUILLET

Le Comité des fêtes aura le plaisir d'accueillir le groupe vocal Les Cravates en Bois le lundi 6 juillet à 20h30 à la salle polyvalente



Originaire de la région clermontoise, cet ensemble vocal d'une trentaine de choristes amateurs interprète un répertoire reliant deux caractéristiques : la chanson Française et l'humour décalé. Des « Frères Brothers » à « François Morel », de « Chanson Plus Bifluorée » à « Oldelaf », « des Gouettes » aux « Coquettes », sans oublier Brassens, Souchon, Bénabar et bien d'autres encore. Le groupe interprète avec bonne humeur et malice une vingtaine de chansons «

a-capella », soigneusement choisies pour leur capacité à faire au moins sourire, si ce n'est plus. Toutes les harmonisations des chants sont subtilement composées par la Chef de Chœur, Caroline Saint-Martin. La plupart des chansons sont précédées d'une introduction burlesque. Un groupe qui cherche avant tout à vous offrir un spectacle alliant rythme, polyphonie, dynamisme, fantaisie, couleurs et humour. Après plus de 20 ans de pratique du chant, de la convivialité et du rire, Les Cravates en Bois garantissent une mine réjouie et surtout une très bonne soirée.

L'entrée est gratuite. Un chapeau circulera à l'issue du spectacle afin de permettre à chacun de soutenir librement les artistes.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations et accueil des nouveaux habitants



La commune donne rendez-vous à ses habitants. Des plus anciens aux nouveaux, les Ussacois sont conviés à un après-midi et une soirée riches en partage et en découverte. **Le samedi 5 septembre, la salle polyvalente 1 recevra le forum des associations et l'accueil des nouveaux arrivants. Dès 16h30, le forum ouvrira ses portes au public. Une belle occasion de découvrir (ou redécouvrir) les associations qui dynamisent notre commune. Du sport à la culture, il y en a pour tous les goûts. L'opportunité d'échanger**

avec les bénévoles et pourquoi pas de s'initier à de nouvelles pratiques.

À 18h30, la municipalité accueillera officiellement les nouveaux habitants, dans un moment chaleureux et convivial. L'objectif étant de faire connaissance et s'intégrer au fur et à mesure à la vie Ussacoise. La soirée se poursuivra autour d'un apéritif. Un temps fort de la rentrée, riche en échanges et en découvertes, à ne pas manquer !

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Vide-grenier annuel

Le Comité des Fêtes organise son traditionnel vide-grenier le dimanche 13 septembre, de 8h à 18h, au parc municipal des sports René Poignet. Une belle occasion de chiner, vendre ou simplement flâner entre les stands dans une ambiance conviviale. Une buvette et un espace de restauration seront proposés sur place pour se désaltérer et se restaurer tout au long de la journée. **Les réservations sont à effectuer avant le 2 septembre. Des bulletins d'inscription seront bientôt disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.** Ils doivent être complétés, datés, signés, et accompagnés d'une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité ou d'une carte professionnelle. Le tarif est fixé à **2 € par mètre linéaire, à régler à l'ordre du Comité des Fêtes.** Le jour J, les membres du Comité des Fêtes accueilleront les exposants dès 5h45 pour leur attribuer leur emplacement. **Pour tout renseignement ou réservation : 06 20 01 74 43 ou au 06 81 91 28 15**

Une journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur !



L'ÉTÉ DE L'APE

Après la réussite de notre loto et la vente des plants en partenariat avec Tournet Horticulture, l'Association des Parents d'Élèves vous informe de ses actions à venir :

- **Des groupes d'échanges entre parents** seront proposés sur des thématiques particulières : la première réunion organisée en juin aura pour thème "Mon enfant entre en 6ème".
- Nous serons présents lors de la **fête de la musique** organisée par les "Gratteux Ussacois" le **dimanche 21 juin** pour vous proposer de la nourriture pour le repas du midi (sandwichs, chips, crêpes) et tout au long de l'après-midi (pop-corn, barbe à papa). N'hésitez pas à venir écouter de la musique et à grignoter un petit quelque chose lors de cette journée festive.
- Bien évidemment, nous continuons de participer aux **marchés de pays** organisés cette année par l'association "Marchés d'Ussac".

Nous tenons par ailleurs à **remercier tous les bénévoles** qui se sont investis tout au long de l'année et toutes les personnes qui ont participé à nos événements. Tout cela a permis de participer tout au long de l'année aux financements des différents projets de l'école et à la fin de l'année de leur donner une très belle somme que les enseignantes vont pouvoir investir pour améliorer le quotidien de nos enfants. Nous vous retrouverons donc ensuite à la rentrée pour notre **Assemblée Générale le mardi 15 ou 22 septembre** (date non-définitive pour l'instant) à 20h pour accueillir toutes les nouvelles bonnes volontés, et élire notre nouveau bureau. Comme chaque année cette réunion se terminera par un pot offert par l'APE.

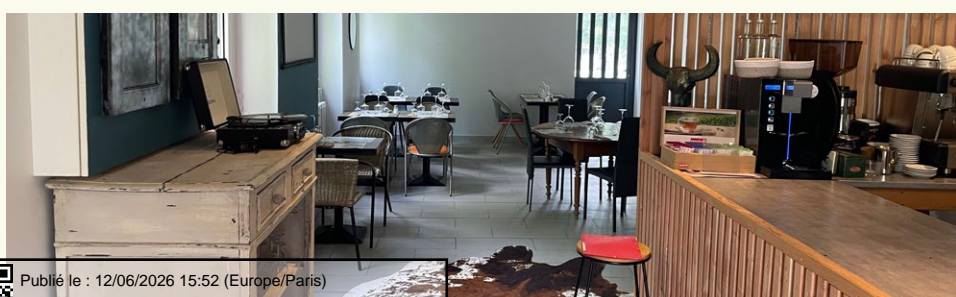
Bel été à tous et à bientôt sur nos événements !

LE COIN DES COMMERÇANTS

LE CALLU

Aurélié Caro et Lucas Collu ont ouvert le restaurant Le Callu, au 3 impasse de l'Étang du Griffolet. Un nom d'établissement né de la contraction des patronymes des deux époux. Après avoir travaillé ensemble au restaurant La Calèche à Varetz, leur ambition était de reprendre un établissement. Ensemble, ils misent sur une cuisine familiale et à base de produits frais.

Ouvert tous les jours, sauf le mercredi, du matin au soir. Sur place ou à emporter pour les pizzas, commandes au 09.88.59.05.76.



LE MIEL DE CLEM

Le Miel de Clem a ouvert son point de vente à Ussac, 59 avenue Riant Portail du Midi. Vous y retrouverez miels, nougat, bonbons, sablés, bougies... Isabelle vous propose aussi des ateliers « découverte de l'apiculture » accessibles à toute la famille (réservation obligatoire). Étant souvent avec les abeilles, il est nécessaire de téléphoner au 06.95.30.33.99 avant pour être sûr que la boutique soit ouverte.

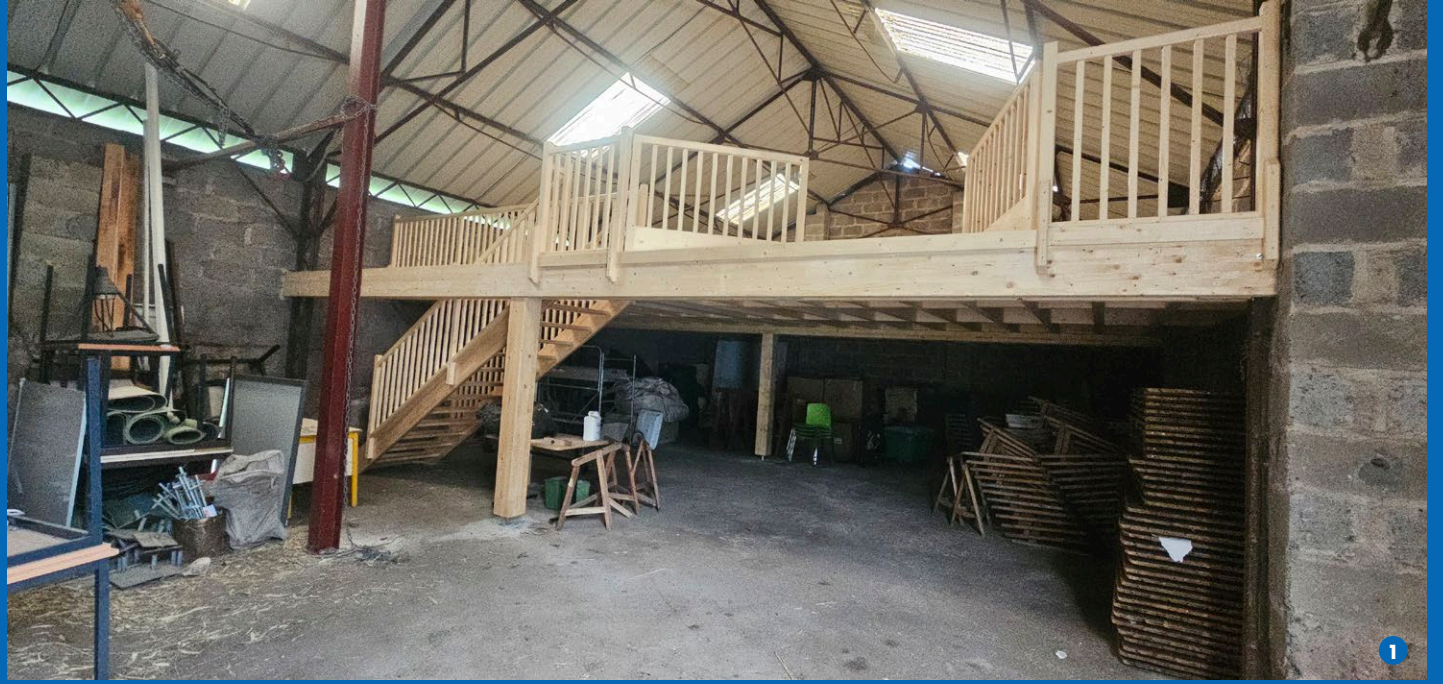


L'Ussacois

LES TRAVAUX

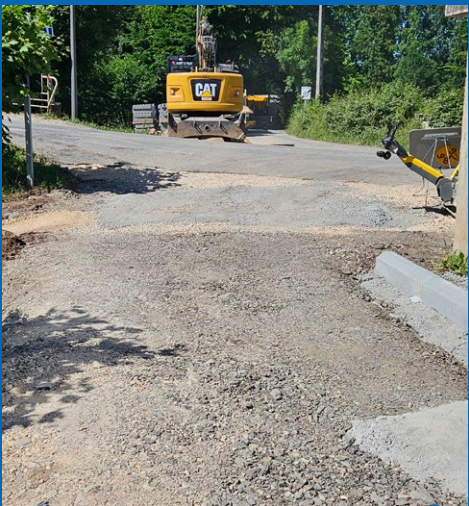
TRAVAUX ACHEVÉS

- Fauches des banquettes et fauches des talus afin de sécuriser les virages
- Installation d'une travée bois dans le hangar de stockage communal (1)



TRAVAUX EN COURS

- Aménagement des hameaux de la Boulie et du Vergis (2)
- Création d'un bâtiment associatif (3)
- Réfection des trottoirs de la route de Pataud et du lotissement Féréol
- Route de Pataud : mise en place du revêtement sur le cheminement piéton de Pataud



TRAVAUX À VENIR

- Changement d'une menuiserie dans une salle de classe de l'école élémentaire
- Travaux de restructuration des réseaux d'eaux pluviales multi sites

LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

VENDREDI 3 AVRIL

Remise de médaille à monsieur Gilbert Rouhaud



Le 3 avril dernier, une cérémonie de remise de distinctions s'est tenue au sein des locaux du département de la Corrèze. L'objectif : valoriser celles et ceux qui consacrent du temps et de l'énergie à la vie associative et sportive.

Un illustre Ussacois, monsieur **Gilbert Rouhaud, maire pendant près de vingt ans, a été décoré de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.** Une récompense mettant en avant de nombreuses années d'investissement et d'implication auprès des jeunes et en faveur du sport.

Ce temps de rencontre a permis de saluer le travail souvent discret mais essentiel des acteurs du monde associatif, dont l'action contribue chaque jour au dynamisme de la vie locale.

DIMANCHE 12 AVRIL

Opération nettoyage de printemps



Le dimanche 12 avril, la municipalité a renouvelé son opération de nettoyage de printemps, rassemblant plus d'une trentaine de participants, élus et administrés, venus s'engager pour leur commune.

Les participants se sont retrouvés sur le parking de la salle polyvalente pour un accueil convivial, avant le lancement de l'opération. Chacun avait pris soin de s'équiper en conséquence, avec vêtements chauds, manteaux, casquettes et gilets fluorescents pour garantir visibilité et sécurité. Encadrés par des élus et des bénévoles référents, les participants ont été répartis sur différents secteurs de la commune afin d'intervenir de manière coordonnée. Chemins, fossés, espaces verts et abords de routes ont ainsi fait l'objet d'un nettoyage attentif. Des grandes bennes, mises à disposition pour l'occasion, ont permis de collecter efficacement les déchets ramassés tout au long de la matinée.

Au-delà de son aspect concret et utile, cette opération a une nouvelle fois illustré l'importance de la mobilisation collective. Publié le : 12/06/2026 15:52 (Europe/Paris). Collectivité : Ussac. https://www.ussac.fr/documents_administratifs/66240

notre environnement. Elle a également permis de sensibiliser chacun au respect de l'espace public et à la protection de la nature.

À l'issue de cette matinée d'action, un pot convivial, bien mérité, a été offert aux participants, venant clôturer ce moment placé sous le signe de l'engagement, du partage et de la solidarité.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des personnes mobilisées pour leur implication, essentielle à la réussite de cette belle initiative citoyenne.

JEUDI 16 AVRIL

Réouverture du pont de la Mouillade et réunion cantonale



Après plusieurs mois de travaux, le pont de la Mouillade a été officiellement réouvert à la circulation. Une réouverture importante pour les habitants et les usagers de ce secteur, qui peuvent à nouveau circuler au-dessus du Maumont.

Une inauguration a eu lieu, jeudi 16 avril. Elle s'est déroulée en présence de Pascal Coste, Président du Département de la Corrèze, Patrick Chanourdie, Monsieur le Maire d'Ussac, Jean-Marie Taguet, vice-président du Département de la Corrèze délégué aux routes, ainsi que Laurent Darthou et Frédérique Meunier, conseillers départementaux du canton de Malemort.

À cette occasion, Jean-Marie Taguet a procédé à la traditionnelle coupure du ruban, entouré des élus locaux et des membres des entreprises ayant participé au projet. Il a rappelé que « cela n'a pas toujours été facile », tout en soulignant l'engagement constant du Département de la Corrèze pour mener à bien ce chantier. Il a également tenu à rappeler l'importance de cet axe avant l'effondrement du pont en indiquant que **2 500 véhicules par jour** y circulaient.

De son côté, Pascal Coste a également mis en avant l'implication sans relâche du Département de la Corrèze, tant sur le plan technique que financier, pour permettre cette réouverture. Il a également souligné le choix de **travailler exclusivement avec des PME locales**, issues de la Corrèze et de la Haute-Vienne, valorisant ainsi le savoir-faire du territoire.

Patrick Chanourdie a, quant à lui, remercié l'ensemble des personnes présentes ainsi que le Département de la Corrèze pour son engagement.

Il a également eu **une pensée particulière pour les commerçants et habitants impactés par la fermeture prolongée de cet axe structurant.**

Un moment convivial a ensuite rassemblé les participants autour d'un pot, très apprécié de tous, organisé sur les berges du Maumont. **À l'issue de l'inauguration, la circulation a été rétablie immédiatement**, permettant aux usagers de retrouver cet itinéraire essentiel.

Cette réouverture vient ainsi tourner une page importante et redonner toute sa fonctionnalité à cet ouvrage indispensable au quotidien des habitants et des acteurs locaux.

À l'issue de la réouverture du pont de la Mouillade, une réunion cantonale s'est tenue à l'hôtel Mercure d'Ussac, en présence du Président du Conseil départemental de la Corrèze, Pascal Coste, de Monsieur le Maire, Patrick Chanourdie, et des élus du territoire.



À cette occasion, **Monsieur le Maire d'Ussac a présenté les principaux projets portés par la municipalité pour les années à venir.** Ces échanges ont permis de faire un point sur les opérations déjà engagées ainsi que sur les projets structurants qui contribueront au développement et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Parmi les dossiers évoqués figurent notamment l'amélioration de l'accès à l'entrée nord du bourg d'Ussac, la réhabilitation du presbytère ainsi que l'agrandissement de l'ALSH. Ces investissements, essentiels pour accompagner l'évolution de la commune et répondre aux besoins des Ussacoises et Ussacois, nécessitent le soutien de différents partenaires institutionnels, dont le département.

Cette rencontre a ainsi permis de réaffirmer la volonté de la commune et du Conseil départemental de poursuivre un dialogue constructif afin d'accompagner la réalisation de projets utiles au dynamisme et à l'attractivité d'Ussac.

LUNDI 4 MAI

Visite de Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet



Le 4 mai dernier, la commune a eu l'honneur d'accueillir Monsieur le Préfet ainsi que Monsieur le Sous-Préfet pour une visite officielle en mairie.

Reçus par Monsieur le Maire et les élus

municipaux, les représentants de l'État ont participé à un temps d'échange dans la salle du Conseil municipal. Cette rencontre a permis d'aborder plusieurs sujets majeurs pour l'avenir de la commune et de renforcer le dialogue entre les services de l'État et la collectivité.

Les discussions ont notamment porté sur la question des **logements sociaux**, enjeu important pour le territoire. Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet ont rappelé les attentes de l'État en matière de développement de l'offre de logements, tandis que la municipalité a pu présenter les actions engagées et les réflexions en cours sur ce sujet.

Cette visite a également été l'occasion d'échanger sur les **principaux projets de la mandature.** Monsieur le Maire a présenté les orientations et les ambitions portées par l'équipe municipale pour répondre aux besoins des habitants et accompagner le développement de la commune dans les années à venir.

Ces échanges constructifs ont témoigné de la volonté commune de construire un dialogue entre l'État et la collectivité, au service du territoire et de ses habitants.

VENDREDI 8 MAI

Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945



À l'occasion du 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, Ussac a rendu un hommage solennel à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix. De nombreux élus, anciens combattants, porte-drapeaux et habitants se sont réunis pour participer à cette cérémonie du souvenir empreinte d'émotion et de recueillement.

Après un rassemblement devant la mairie, le cortège s'est dirigé en direction de l'église pour un office religieux. La cérémonie officielle s'est ensuite déroulée au monument aux morts.

Les élèves du primaire ont pris une part importante à cette commémoration puisque des élèves de CM1 ont procédé à la lecture du message de l'UFAC. L'appel des morts a lui été réalisé par des élèves de classes de CM1 et CM2.

Monsieur Albert Rivet a ensuite lu l'ordre du jour n°9 du Général d'armée de Lattre de Tassigny. Le message de Monsieur le Maire d'Ussac, Patrick Chanourdie, a ensuite été lu avant celui de Madame Catherine Vautrin, ministre des Armées, et de Madame Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, présenté par Monsieur Alain Geneste. Un dépôt de gerbes par les autorités a ensuite eu lieu.

Par cette cérémonie, la commune a une nouvelle fois affirmé son attachement au devoir de mémoire et transmis aux plus jeunes les valeurs de paix, de liberté et de solidarité héritées de celles et ceux qui ont combattu pour la France.

L'Ussacois

ACTUALITÉS COMMUNALES



ET SI VOUS AIDIEZ UN ENFANT À RÉUSSIR ? DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR L'AIDE AUX DEVOIRS !

Dans le cadre de l'accompagnement scolaire proposé aux élèves du CP au CM2, la commune lance un appel à bénévoles pour participer à un nouveau dispositif d'aide aux devoirs après l'école, mis en place à partir de septembre 2026.

Les séances se dérouleront les lundis et jeudis de 17h à 18h pendant la période scolaire. L'objectif est d'accompagner les enfants dans leurs devoirs, les aider à s'organiser et à apprendre leurs leçons. Retraités, actifs, habitants souhaitant s'engager dans la vie locale, si vous disposez d'un peu de temps et souhaitez soutenir les enfants de la commune, votre aide sera précieuse. Patience, bienveillance et connaissances de base en français et mathématiques sont nécessaires.

Si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact à l'adresse mail : ussacmairie@orange.fr ou vous présenter à l'accueil de la mairie. En donnant une heure de votre temps, vous contribuerez concrètement à la réussite des enfants et à la solidarité dans notre commune.



DÉCOUVREZ L'ALSH !

Afin de vous permettre de découvrir au mieux l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) d'Ussac, une vidéo de présentation est désormais disponible sur le site internet de la commune : <https://www.ussac.fr>.

Cette vidéo permet aux familles de découvrir les installations dans lesquelles les enfants sont accueillis. L'objectif est de vous montrer concrètement l'univers de notre ALSH. Encadrés par une équipe d'animation qualifiée et attentive, les enfants évoluent dans un environnement sécurisé, favorisant l'épanouissement, la découverte et le vivre-ensemble. Cette immersion en images permettra également aux parents qui envisagent une inscription de mieux appréhender la conception de la structure dans laquelle leurs enfants s'épanouiront. La municipalité invite toutes les familles à visionner cette vidéo et à découvrir un service municipal essentiel au bien-être et à l'éveil des enfants.

Pour toute information complémentaire concernant le fonctionnement de l'ALSH, n'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation par téléphone au 06 70 96 01 18

ou par mail à alssh@ussacmairie@orange.fr
Collectivité : Ussac
https://www.ussac.fr/documents_administratifs/66240



DES PROJETS PÉDAGOGIQUES AU SERVICE DE LA NATURE À L'ÉCOLE

Dans le cadre du projet de végétalisation des cours d'école, actuellement bien avancé, la municipalité s'est engagée à rendre l'école plus verte et plus agréable pour les enfants. En attendant la concrétisation complète de ce projet, elle a souhaité soutenir l'équipe pédagogique en développant plusieurs initiatives éducatives autour de la nature et du vivant.

Parmi ces actions, les élèves ont pu découvrir le cycle de la vie grâce à l'installation d'une couveuse contenant des œufs fécondés. Ce projet leur permettra d'observer la naissance de poussins et de mieux comprendre les différentes étapes de leur développement. Pour accueillir ces futurs pensionnaires dans de bonnes conditions, le poulailler de l'école a été réhabilité par les services techniques. Par ailleurs, deux carrés potagers ont été installés dans la montée de l'école. Accompagnés de leurs enseignants, les enfants ont participé à la plantation de différents fruits et légumes. Cette activité leur permet de s'initier au jardinage, de découvrir les saisons et de mieux comprendre l'origine des aliments. Les carrés potagers continueront également à vivre pendant les vacances scolaires grâce aux activités proposées aux enfants de l'ALSH. La commune remercie l'entreprise Tournet Horticulture pour l'aide précieuse apportée. Ces initiatives pédagogiques s'inscrivent pleinement dans la volonté de sensibiliser les élèves à l'environnement tout en leur offrant des expériences concrètes, enrichissantes et proches de la nature.



VIGILANCE CONCERNANT LES LIVRAISONS DANS LE BOURG D'USSAC

La municipalité souhaite attirer l'attention des habitants et des divers transporteurs susceptibles d'effectuer des livraisons dans le bourg d'Ussac. En effet, plusieurs difficultés subsistent en raison du passage de véhicules de gros gabarit, notamment lors des opérations de livraison.

Le centre-bourg présente une configuration routière particulièrement étroite, avec des voies qui ne sont pas adaptées à la circulation de poids lourds importants. Pour cette raison, le secteur est soumis à une limitation de tonnage fixée à 7,5

tonnes. Malgré cette réglementation, la commune constate une augmentation du nombre de véhicules dépassant cette limite. Ces passages engendrent régulièrement des désagréments et provoquent parfois des dégradations sur les habitations riveraines, les clôtures, les murets ou encore les aménagements situés en bordure de voirie. Afin de préserver la sécurité de tous et de protéger le patrimoine bâti du bourg, la municipalité invite les habitants qui commandent des matériaux, des équipements ou des marchandises nécessitant une livraison via des véhicules à forts gabarits, à informer systématiquement leurs fournisseurs et transporteurs des contraintes d'accès au secteur. Il est recommandé de vérifier, avant toute livraison, que le véhicule prévu respecte les limitations en vigueur et qu'il est adapté à la configuration des voies empruntées. La coopération de chacun est essentielle pour limiter les nuisances, prévenir les dommages matériels et garantir la bonne cohabitation entre les activités de livraison et la vie quotidienne des habitants du bourg. La municipalité remercie l'ensemble des usagers pour leur compréhension et leur vigilance.



VIGILANCE CANICULE

LES BONNES PRATIQUES DU VOISINAGE

Contre les CAMBRIOLAGES

L'été, restons vigilants !

Les vacances sont faites pour se reposer, pas pour les cambrioleurs. Ensemble, adoptons les bons réflexes.

LES BONS RÉFLEXES

- Protégez votre domicile: Verrouillez portes, fenêtres, volets et garage, même pour une courte absence.
- Ne signalez pas votre absence: Évitez de le faire sur les réseaux sociaux ou sur votre messagerie.
- Simulez une présence: Utilisez un minuteur pour la lumière, faites relayer votre courrier.
- Soyez attentif à votre voisinage: Surveillez les domiciles inoccupés et signalez tout comportement suspect.
- En cas de doute, appelez: Contactez le gardiennage (07) en cas de comportement suspect.

PARTEZ TRANQUILLE
Pensez à vous inscrire à l'opération TRANQUILLITÉ VACANCES auprès de la police. Vos passages réguliers seront effectués à votre domicile.

Ussac
Une ville à la campagne

Un village attentif est un village plus sûr. Ensemble, protégeons nos biens et notre tranquillité.

PLANTATIONS EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ

Quelles distances respecter ?

VEGÉTAL DE PLUS DE 2 MÈTRES DE HAUTEUR
Si vous plantez un végétal dont le facteur dépasse 2 mètres, vous devez respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.

VEGÉTAL DE 2 MÈTRES OU MOINS DE HAUTEUR
Si le végétal mesure 2 mètres ou moins, la distance minimale à respecter est de 0,5 mètre par rapport à la limite séparative.

QUE PEUT EXIGER VOTRE VOISIN ?
Votre voisin a la possibilité d'exiger que votre plantation soit arrachée ou réduite à la hauteur légale.

VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER À CETTE DEMANDE DANS CERTAINS CAS PRÉCIS :

1. VOUS AVEZ UN TITRE DE FAMILLE: Vous pouvez bénéficier de la destination de famille si la plantation est destinée à la culture de légumes, fruits ou fleurs et que vous avez obtenu un titre de destination de famille.
2. DESTINATION DU JARDIN DE FAMILLE: Vous pouvez bénéficier de la destination de famille si la plantation est destinée à la culture de légumes, fruits ou fleurs et que vous avez obtenu un titre de destination de famille.
3. VÉGÉTAL PROTÉGÉ: Vous pouvez bénéficier de la protection accordée à certains végétaux (arbres, arbustes) inscrits sur la liste des végétaux protégés.

BOÎTE À SUGGÉRER
Si vous avez des suggestions, remarques ou observations, n'hésitez pas à nous contacter.

TÉLÉCHARGEZ INTRAMUROS !

COMMENT FONCTIONNE L'APPLICATION INTRAMUROS ?

Le guide pour rester connecté à votre commune !

1. VOTRE MAIRIE PUBLIE L'INFORMATION
2. VOUS RECEVEZ LES NOTIFICATIONS
3. UN ACCÈS PRATIQUE

- Actualités & Événements
- Alertes & Travaux
- Démarches & Services
- Téléchargez l'application
- Choisissez votre commune
- Recevez les alertes
- Associations & Commerces
- Numéros utiles
- Lieux publics

Toutes les infos de votre commune en un clic !

Soyez informé en temps réel !

Tous les services à portée de main.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI INTRAMUROS :

Disponible sur

Recherchez « Intramuros » • Installez l'application • Sélectionnez votre commune

LES AOUTS :

- Infos officielles
- Alertes immédiates
- Vie locale
- Lien avec la mairie
- Communauté

Scannez ici !

VIE ASSOCIATIVE

articles rédigés sous la responsabilité des associations

TOURNEURS SUR BOIS DE LA CORRÈZE : EXPOSITION À BOUYNAT



Le 18 avril dernier, l'Association des Tourneurs sur bois de la Corrèze a organisé une exposition à Bouynat.

Vingt exposants, dont trois Meilleurs Ouvriers de France, et des tourneurs de renom ont présenté leurs œuvres. Exposition visible sur le Facebook du président Jacques Blancher. Lucas Pasteau, Ussacois en situation de mobilité réduite, a fait ses premiers copeaux sur un tour adapté ; un grand moment d'émotion pour lui et Patrick Arlot le formateur. Parallèlement à l'exposition, des ateliers et démonstrations ont été proposés aux adhérents. Ces temps sont toujours riches de partage et d'enseignements. Monsieur le Maire, Patrick Chanourdie, ainsi que mesdames Monique Mas et Hélène Stephano nous ont fait l'honneur de leur visite ; nous avons eu des échanges sympathiques et fructueux.

Merci à la municipalité pour l'aide logistique apportée à cette manifestation.

MARCHONS AMIS À SAINT-RABIER



Le 6 mai dernier, 39 randonneurs se sont rendus à la Ferme Auberge du Grand Coderc à Saint-Rabier (24), où ils ont été bien accueillis. Après une randonnée vers Grange d'Ans, un repas du terroir a été apprécié par tous, suivi d'une balade digestive sur le chemin du moulin du Douime.

LA SOIRÉE DE FORME & SANTÉ



Le vendredi 24 avril, une centaine de membres de l'association Forme & Santé ont eu le plaisir de se retrouver en présence de Monsieur le Maire, Patrick Chanourdie, et de monsieur Alain Geneste, adjoint au maire en charge de la vie associative Ussacoise.

L'objectif de la soirée était des plus simples : « Passer un bon moment ensemble, prendre le temps de se retrouver autour d'un savoureux buffet, discuter et même... danser ! »

Tous les ingrédients étaient réunis, de la saveur des préparations à l'excellente atmosphère du groupe enchanté par cette soirée ! Chacun pouvait souligner la nécessité de créer de tels moments de vie associative afin d'entretenir une dynamique simple et chaleureuse. Au-delà de notre pratique sportive régulière, le prochain rendez-vous festif de l'association aura lieu début juillet, sous la traditionnelle forme du buffet champêtre de fin de saison ouvert aux conjoints et enfants des adhérents. Il est certain, qu'une fois de plus, la bonne humeur et le plaisir de partager vos préparations seront au rendez-vous !

LE CERCLE ARTISTIQUE COULEURS ET PINCEAUX : UNE EXPOSITION DÉDIÉE AUX TALENTS USSACOIS AVANT LES JNA



C'est un rendez-vous artistique qui se prépare pour ce mois de juin. Le cercle artistique couleurs et pinceaux a le plaisir de vous convier à sa nouvelle exposition de peinture, mettant à l'honneur les œuvres des élèves de l'atelier.

Grâce au soutien de la commune, qui met gracieusement à disposition la salle du Conseil municipal, cet événement offre une vitrine aux talents locaux. Durant le mois de juin, les murs de cette salle habituellement dédiée aux affaires publiques se parent de toiles variées, reflétant la créativité et la progression des apprentis peintres. Cette exposition témoigne du dynamisme de l'association et de la richesse de l'enseignement. Le temps fort de cette manifestation sera le vernissage, prévu le jeudi 11 juin à partir de 18h30. Ce moment convivial sera l'occasion pour les élèves, leur famille et tous les amateurs d'art de se rencontrer autour des œuvres exposées et d'échanger autour de l'art. Une permanence sera mise en place par l'association les jeudis et vendredis après-midi, de 14h à 17h, pour tous ceux qui voudraient des explications.

JNA 2026 : ARTISTES D'USSAC, OUVREZ VOS PORTES !

Chers artistes, auteurs et créateurs d'Ussac, Les Journées Nationales des Artistes (JNA) reviennent les 2, 3 et 4 octobre 2026 pour une grande fête des arts graphiques et plastiques. Cet événement national, parrainé par le ministère de la Culture, invite les artistes à ouvrir leurs ateliers au public pour des rencontres directes, des expositions et des démonstrations.



J'ai le plaisir de vous annoncer que, grâce à ma demande, la mairie d'Ussac a accepté de participer officiellement à cette édition 2026. Elle nous mettra à disposition une partie de la salle polyvalente. Afin de coordonner la mobilisation de notre commune et assurer une belle visibilité à chacun, je centralise désormais les inscriptions et les informations pour tous

les artistes locaux souhaitant rejoindre l'événement. Que vous soyez peintre, sculpteur, photographe ou artiste plasticien, c'est l'opportunité idéale de faire connaître votre travail, d'échanger avec les habitants et de valoriser la dynamique culturelle de notre ville. L'inscription sur la plateforme nationale est gratuite, mais passez d'abord par moi pour qu'on organise cela ensemble au niveau communal. Pour vous inscrire ou obtenir plus de détails sur le déroulement local, contactez-moi directement : atelierkara@gmail.com / 06 50 94 53 96

Ne manquez pas ce rendez-vous majeur pour l'art vivant. Ensemble, faisons rayonner la créativité d'Ussac !

CLUB DE L'AMITIÉ LES ÉVÉNEMENTS D'AVRIL À SEPTEMBRE



Les réunions du jeudi à la Salle des Aînés à partir de 14 heures (Belote, Tarot, Jeux divers, Goûter) se tiendront durant toute la saison estivale. La Section Danse qui se réunit tous les mardis soir à 20h30 se mettra en repos pendant les mois de juillet et d'août. Les dates d'arrêt et de reprise seront communiquées aux personnes concernées.

Mercredi 22 avril - Visite du Centre de Secours de Brive

Cette visite a été organisée par Daniel HENON, Vice-président et ancien pompier professionnel. Le but de cette visite était de faire connaître le métier des Sapeur-pompier professionnels comme volontaires et de présenter les matériels mis à la disposition des secours. Le Chef de Centre, le Commandant PAILLARD et son second, le Capitaine ESPINASSE, ont décrit la vie du Centre de secours et souligné la présence en continu des personnels de permanence. La visite a été guidée par un Sapeur-pompier de garde qui a répondu aux nombreuses questions qui ont été posées par les adhérents et adhérents qui ont participé à cette visite, ce qui a permis la découverte d'un métier noble aux multiples facettes.

Vendredi 24 avril

Remise de la Coupe aux valeureux vainqueurs du concours de belote interclubs avec Monsieur le Maire.

Célébration du 1^{er} mai

Le Comité des Fêtes n'étant pas encore opérationnel, un casse-croûte symbolique avec l'ail nouveau a été organisé à la Salle des Aînés pour les membres du conseil d'administration et pour les participants habituels des réunions du jeudi.

Dimanche 10 mai

37^{ème} anniversaire du club depuis 1989 Grande réussite avec plus de 100 participants. Cette journée a été fort appréciée par tous les participants, tous les ingrédients pour une journée réussie étaient réunis : excellent repas, animation musicale, dynamique et joyeuse (assurée par deux adhérents musiciens) et des danseurs talentueux et infatigables dont de nombreux participants aux séances de la Section danse du mardi soir. Au Club de l'Amitié, la convivialité n'est pas un slogan mais une réalité !

Jeudi 21 mai

Le vice-président Daniel HENON a fait venir au club un de ses amis, ancien photographe à La Montagne, pour une séance photo originale, pour reconstituer la partie de cartes de Marcel Pagnol dans Marius avec des joueurs habituels du jeudi. La photo encadrée sera accrochée dans la Salle des Aînés.

Les 20,21 et 22 juin - Voyage à CARCANS-MAUBUISSON "Entre Médoc et Océan" avec croisière

autour du Phare de Cordouan. 25 adhérents(les) participeront à ce voyage.

Du 28 août au 5 septembre - Voyage à BORMES LES MIMOSAS. 51 adhérent(e)s participeront à ce voyage.

TCU : RENDEZ-VOUS LE 13 JUIN ! Le club vous donne rendez-vous le 13 juin pour une grande journée placée sous le signe du tennis et de la convivialité.



La matinée débutera avec l'Assemblée générale du club, un moment important pour faire le bilan de la saison écoulée, présenter les projets à venir et échanger ensemble sur la vie du club. L'après-midi sera consacré aux finales du tournoi interne, avec de belles rencontres en perspective. La journée se terminera par la traditionnelle Fête du Tennis, accompagnée d'un repas partagé entre licenciés afin de célébrer cette saison dans la bonne humeur et la convivialité. Nous comptons sur votre présence pour faire de ces événements de beaux moments de partage.

ESU : LES ÉVÉNEMENTS AU PARC DES SPORTS RENÉ POIGNET



Le tournoi de Pâques à une nouvelle fois rassemblé de nombreux jeunes footballeurs dans une ambiance conviviale et compétitive.

Un événement qui a permis à des équipes venues de toute la région de se mesurer les uns aux autres, tout en partageant leur passion du football. Parents et supporters encourageaient sans relâche, ce qui a contribué à créer une atmosphère chaleureuse au fil de la journée avec des rencontres disputées et riches en émotion. À l'issue du tournoi, toutes les équipes ont été récompensées. Au-delà des résultats, ce tournoi de Pâques restera un moment fort pour ces jeunes footballeurs qui repartent avec des souvenirs précieux et, pour beaucoup, l'envie de revenir l'année prochaine.

Vendredi 1^{er} mai, deux demi-finales de la Coupe Maurice Leblanc ont offert un spectacle intense et indécis, confirmant une nouvelle fois le niveau relevé de la compétition.

Sur le terrain, les quatre équipes encore en lice ont tout donné pour décrocher leur place en finale, dans des rencontres marquées dans l'engagement et la tension. La première des demi-finales a tenu toutes ses promesses

avec des formations bien organisées et déterminées. Il a fallu une action bien construite en fin de rencontre pour faire la différence. Dans la seconde demi-finale, le scénario a été aussi captivant. La finale s'annonce désormais très prometteuse avec deux équipes prêtes à tout faire pour inscrire leur nom dans le palmarès de la Coupe Maurice Leblanc.

Samedi 30 mai, le tournoi des vétérans a offert un bon moment de sport et de convivialité, réunissant d'anciens joueurs animés par la passion du football.

Dès les premières rencontres, le ton était donné par l'engagement, l'expérience et l'esprit d'équipe. Si le rythme est parfois moins soutenu que chez les plus jeunes, la qualité de jeu et la lecture des actions ont fait la différence. En dehors du terrain, l'ambiance s'est voulue chaleureuse et respectueuse, illustrant parfaitement les valeurs du football amateur. Ce tournoi vétérans restera comme l'une des belles réussites, prouvant que la passion du football ne connaît pas de limite d'âge et qu'elle continue à rassembler année après année.

USSAC BUGGY CORRÈZE : GRAND PRIX LES 27 ET 28 JUIN



Les 27 et 28 juin, un grand prix de voitures radio commandées se tiendra sur le circuit d'Ussac, 25 avenue de la Gare. L'événement devrait regrouper des pilotes de la France entière.

SUD : QUELQUES DATES À RETENIR



Cette année, Sports Ussac Découverte a accueilli 82 enfants répartis en 6 groupes, tous les jeudis soir de 16h45 à 18h, autour d'activités sportives variées, encadrées par 6 éducateurs sportifs de Profession Sport Limousin et une quinzaine de parents bénévoles. Ils ont aussi vécu 3 moments forts avec les démonstrations lors du Noël de l'APE, la grande danse présentée aux parents lors du Noël de SUD et le traditionnel week-end de fin d'année (prévu les 13/14 juin au Saillant) autour du thème FORT BOYARD avec des activités de coopération le samedi pour tous les enfants (3 à 12 ans) et pour les plus grands une veillée, une nuit entre copains, et une sortie Canoë le dimanche matin ! L'association participera cet été aux marchés de producteurs de pays (avec un grand nombre de parents bénévoles ponctuels) puis espère bien repartir en septembre sur les mêmes bases l'an prochain avec toujours cet esprit de partage et de convivialité entre enfants mais aussi dans le collectif de bénévoles (n'hésitez pas à vous manifester si vous voulez nous rejoindre sportsussacdecouverte@gmail.com ou à consulter la page Facebook de l'association).

13 Juin : inscriptions des adhérents actuels à 9h30 (sur la base de loisirs du Saillant) avec un dossier complet (autorisation signée +1 ou plusieurs chèques)

13/14 juin : week-end au Saillant

18 juin / 18h : assemblée générale (au parc municipal des sports)

Jeudi 18 juin / 19h : inscription nouveaux adhérents Rappel : nous prendrons tous les dossiers d'inscription, mais les groupes ne seront constitués que dans l'état en fonction du nombre de salles et d'éducateurs disponibles. Vous serez prévenus fin août de la constitution des groupes (liste officielle et liste complémentaire) et les

chèques ne seront encaissés que mi-septembre après la première séance d'activité. Bon été à tous et encore merci à tous les bénévoles sans qui cette aventure humaine pour nos petits Ussacois ne serait pas possible !

REPAS DE LA SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE



SOIE ET COULEURS ET LOISIRS CRÉATIFS



Initiations à la rentrée. À la rentrée de septembre, nous vous proposons de l'initiation à la peinture sur soie, ainsi que de la couture sur machine à coudre, de la couture à la main, des travaux d'aiguilles, tricots, crochets, broderies.

Notre objectif est de réunir les compétences de tous, de favoriser les rencontres intergénérationnelles, les échanges de savoirs et d'entraide entre les adhérents et de partager tout cela autour d'un café ou d'un thé. Vous avez un talent à partager, rejoignez-nous.

Les horaires :

- Les mardis et jeudis après-midi de 14h à 16h
- Vacances du 1^{er} juillet jusqu'au 31 août, rentrée le 1^{er} septembre 2026.

Contacts :

06 26 57 39 83 / 06 80 61 97 13 / 06 01 45 15 16

BULLETIN MUNICIPAL : MODIFICATIONS ET REFONTE

La municipalité informe les administrés de l'évolution du calendrier de parution du bulletin municipal l'Ussacois dans les prochains mois.

Pour information, aucun bulletin ne sera édité durant les mois de juillet et août. Le numéro suivant celui de juin sera donc publié dans le courant du mois de septembre. Ces ajustements s'inscrivent dans une démarche de refonte du bulletin municipal. Une réflexion est actuellement en cours afin de proposer, dès la rentrée, une nouvelle formule repensée, plus adaptée aux attentes des habitants. Nous vous remercions de votre compréhension.

AGENDA

JUIN

Lundi 1^{er} au mardi 30

• Exposition de l'association « Le cercle artistique couleurs et pinceaux » - Salle du Conseil municipal à partir de 18h30 - Entrée libre et gratuite.

Mercredi 03

• Randonnée de 9,1 km à Beynat - Circuit la commanderie de Puy de Noix - Rendez-vous parking salle polyvalente à 13h20.

Mardi 09

• Randonnée d'environ 6 km (réservée aux adhérents de l'association) - Destination proposée sur place - Rendez-vous parking salle polyvalente à 13h20.

Mercredi 10

• Randonnée à la journée à Saint-Raphaël - matin : 9km circuit La Palue / après-midi : 6km circuit le tunnel - Départ parking salle polyvalente à 8h.

Jeudi 11

• Vernissage de l'exposition de l'association « Le cercle artistique couleurs et pinceaux » - Salle du Conseil municipal à partir de 18h30 - Entrée gratuite.

Samedi 13

• Assemblée générale du TCU - Court de tennis couvert à 10h.

Dimanche 14

• Randonnée « journée découverte » à Castelnau-la-Chapelle - matin : 10,6 km circuit Veyrines-de-Dome suivi d'un pique-nique / après-midi : visite du château des Millandes offerte aux adhérents puis rapaces - Départ parking salle polyvalente à 7h30. INSCRIPTION au 06 73 44 56 61 avant le 1^{er} juin.

Mercredi 17

• Randonnée de 10,7 km au Chastang - Circuit Promenons-nous dans les prés-lac du Coiroux - Rendez-vous parking salle polyvalente à 13h20.

Jeudi 18

• Assemblée générale de l'association SUD - Parc municipal des sports René Poignet à 18h.

Samedi 20

• Gala annuel de Danse et Loisirs - Salle polyvalente à 20h30 - Entrée : 8 € (gratuit pour les moins de 4 ans).

Dimanche 21

• Fête de la musique animée par Les Gratteux Ussacois - Parc municipal des sports René Poignet dès 11h30 - Buvette et restauration sur place.

Mardi 23

• Randonnée d'environ 6 km (réservée aux adhérents de l'association) - Destination proposée sur place - Rendez-vous parking salle polyvalente à 13h20.

Mercredi 24

• Randonnée de 10,4 km à Saint-Clément - Circuit Le 8 de Saint-Clément - Rendez-vous parking salle polyvalente à 13h20 - NOUVELLE

Jeudi 25

• Atelier pensée pratique - Thème : peut-on vraiment comprendre l'autre ? - Bibliothèque à 20h30 - Tarif : 12 €.

Samedi 27

• Grand prix de voitures radio commandées - Circuit d'Ussac, 25 avenue de la Gare.

• Repas paëlla du Comité des fêtes - Parc municipal des sports René Poignet à partir de 18h - Menu : 20 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

Dimanche 28

• Grand prix de voitures radio commandées - Circuit d'Ussac, 25 av. Gare.

• Randonnée à la journée de 12,7 km à Saint-Jean-Ligourre - Circuit de Chalucet à Solignac puis visite du site de Chalucet - Départ parking salle polyvalente à 8h.

JUILLET

Mercredis 1^{er}, 08, 15, 22 et 29

• Marchés de producteurs de pays avec animation musicale - Parc municipal des sports René Poignet de 18h à 23h.

Lundi 06

• Groupe vocal « Les Cravates en Bois » - Salle polyvalente à 20h - Entrée participative.

Dimanche 26

• Repas de la société communale de chasse - Village de Lacombe à 12h - Menu : 28 € (10 € pour les moins de 12 ans).

Lundi 27

• Visites théâtralisées par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise - Bourg d'Ussac à partir de 21h.

SEPTEMBRE

Samedi 05

• Forum des associations et accueil des nouveaux habitants - Salle polyvalente, à partir de 16h30 pour le forum, puis 18h30 pour les nouveaux habitants - Entrée gratuite.

Dimanche 13

• Vide-grenier annuel - Parc municipal des sports René Poignet, de 8h à 18h.

Lundi 17

• Visites théâtralisées par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise - Bourg d'Ussac à partir de 21h.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE :

À BRIVE, le 27 mars 2026, de Iris GABILLOT au foyer de Alexandre GABILLOT et de Céline PONSOT.
À BRIVE, le 5 avril 2026, de Maya EL MARBOUH au foyer de Yanis EL MARBOUH et de Maud RICHARD.

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

MARIAGE :

À USSAC, le 9 mai 2026, de Mohammed MENECEUR et de Shainesse MANSAR.

À USSAC, le 12 mai 2026, de Eric ROUSSEAU et de Véronique DUPONT.

Tous nos vœux de bonheur aux épouses.

DÉCÈS :

À USSAC, le 30 mars 2026, de Miguel TEIXEIRA, âgé de 49 ans.
À USSAC, le 1^{er} avril 2026, de Jean-Louis VEDRENNE, âgé de 71 ans.
À LIMOGES, le 11 avril 2026, de Céline JULLIEN, âgée de 43 ans.
À BRIVE, le 19 avril 2026, de Marie-Françoise BLANC, âgée de 88 ans.
À LYON, le 11 mai 2026, de Pierre CEROU, âgé de 68 ans.
À BRIVE, le 20 mai 2026, de Georges ROUMIER, âgé de 85 ans.

Toutes nos condoléances aux familles.

Toute erreur ou omission est toujours possible, merci de bien vouloir nous la signaler.



Publié le 12/06/2026 15:52 (Europe/Paris)
Collectivité : Ussac
https://www.ussac.fr/documents_administratifs/66240